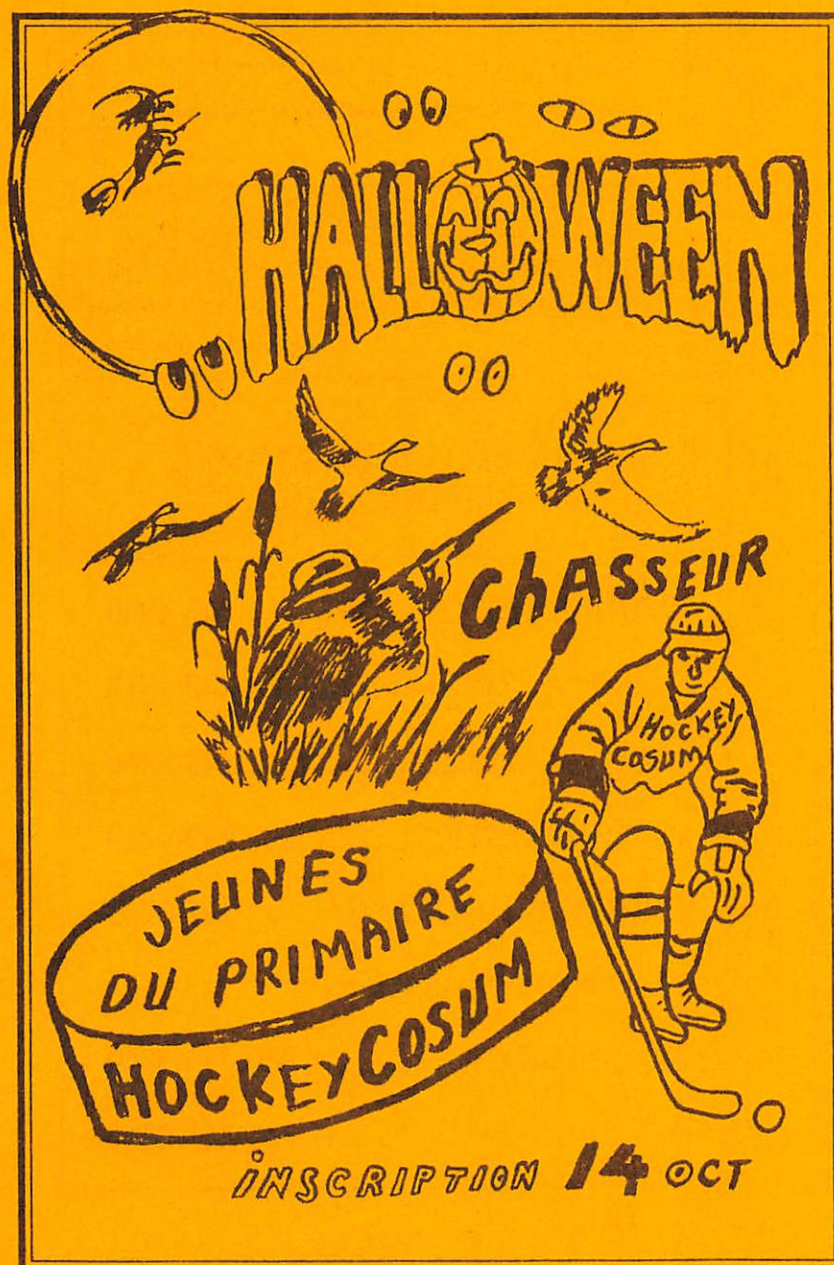


L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

OCTOBRE 1994



SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine	4
Comité d'embellissement	5
Comment allez-vous?	6
Bibliothèque	7
Réflexions	8-9
L'Écho du Cercle de Fermières	10
La Recette de l'Écho	11
L'Écho des Clubs	12
Calendrier des activités	13
Communiqués	15
Les Jeux de l'Écho	16
L'Écho des Souvenirs sportifs et culturels ...	17
L'Écho des Loisirs et des sports	18
Chronique municipale	19
L'Écho municipal	20-30
Les Petites Annonces	33



C..P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Secrétaire	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
François Létourneau	Trésorier	259-2061
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
POUR VOS ARTICLES,
PUBLICITE ET ANNONCES
EST MAINTENANT

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
Coût annuel \$24.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTES

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

L'ÉCHO - RENOUVELLEMENT

Chères entreprises et abonnés,

L'automne arrive à grands pas. Eh oui! déjà 1 an.

Il est temps de penser à votre renouvellement de contributions publicitaires annuelles.

Veuillez noter que le journal *L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS* sera publié dorénavant sur onze (11) mois.

Voici donc la nouvelle tarification pour l'année 1994-1995 (oct. 94 à sept. 95 incl.).

	COÛT ANNUEL	Choisir la case désirée	1er paiement le 1 OCTOBRE 1994
cartes d'affaires	96.00		NOM: _____ ADRESSE: _____ TÉL.: _____
1/4 page	144.00		
1/2 page	288.00		
1 page	480.00		
abonnement annuel extérieur	24.00		

Faites parvenir votre (vos) remise (s) avec le coupon à: **L'Écho de St-François**
 C.P. 321
 St-François
 GOR 3AO

Pour information, contactez Réjean Cloutier au 259-2569
MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT.

Réal Garant, b.a. II. I.

Avocat et procureur

EN PRATIQUE GÉNÉRALE DEPUIS 1966

Droit Civil, Criminel,
 Social, Faillite, Divorce...

" La Justice à tarif raisonnable "

BUR.: 77, Avenue de la Gare,
 Montmagny, Qc
 G5V 2T1

TÉL.: Bur.: 248-0194
 Rés.: 259-7581
 Télécopieur: 248-0195

RESTAURANT **L'ARRÊT** stop

Autoroute 20, Sortie 364
 Berthier-sur-Mer / St-François
 Tél.: (418) **259-7704**

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER

... **Bonne saison d'automne!** ...

HEURES D'OUVERTURE:
 Dimanche au jeudi:
 6.00 a.m. à 11.00 p.m.
 Vendredi et samedi:
 6.00 a.m. à 2.00 a.m.



Le Rocher de St-François

On prend pour acquise et de peu d'intérêt l'arête rocheuse sur laquelle les ancêtres, à St-François, ont établi l'église, les presbytères, le "couvent de la C.N.D.", maison de la paroisse et les maisons qui occupent le peu d'espace horizontal à l'ouest du couvent.

Pour les étrangers à St-François, cette arête rocheuse et les constructions qui y ont été érigées offrent une situation très spéciale qu'on rencontre à peu d'endroits.

Quand l'espace comprenant l'église, les presbytères et le couvent a été déclaré arrondissement historique, les membres de comité responsable de l'évaluation du site ont suggéré qu'en plus de l'espace accepté comme lieu historique, tout le reste de l'arête rocheuse fut inclus. Le conseil municipal d'alors, dans sa sagesse, a décidé de limiter cet espace à celui occupé par les bâtiments publics mais le jugement des personnes expertes de ce comité confirme que tout l'ensemble est spécial et a une unité géographique rarement trouvée ailleurs.

Bien sur, les jeunes qui parcourent cet espace n'y voient que des maisons juchées sur le rocher; les anciens eux, le voient bien différemment.

D'abord, il y a 70 ans, l'ensemble des résidences sises sur le rocher existait déjà. La dernière résidence, à l'ouest, près de l'école primaire de l'arrondissement #1 voyait l'espace alentour de la maison se modifier. Le propriétaire, homme dans la soixantaine, s'était attaqué au rocher et après son travail titanesque, la maison était entourée d'espaces plats gazonnés et des murs de pierres importants.

Il y a tout un folklore qui se rattache à cet ensemble de maisons mais son histoire n'a pas la densité de la partie est du rocher, c'est-à-dire la section entre le couvent de la C.N.D. et l'église actuelle.

D'abord, la végétation sur ce rocher à l'est était très différente de celle d'aujourd'hui.

Des pins de 46 à 50 centimètres (18 pouces) de diamètre couvraient le rocher. À cette époque ces pins étaient majestueux et l'auteur de ces lignes se souvient des heures passées à regarder le firmament à travers les branches et les rameaux des pins. Le vent produisait un chant harmonieux en passant dans les ramures et c'était, pour un garçon de 7 ans, l'équivalent d'une symphonie.

Le rocher était aussi couvert, de façon assez dense, de fourrés. On y cueillait des framboises et des bleuets. L'endroit était peu fréquenté et c'était surtout les jeunes garçons qui y allaient aux petits fruits ou qui y allaient se laisser bercer par le chant des pins.

Près du couvent de la C.N.D., on avait aménagé une sorte de charmille où souvent, l'été, les jeunes y apercevaient de loin à travers les branches, une ou deux religieuses avec une visiteuse.

L'endroit, par les grandes chaleurs, était frais et les visiteuses y séjournaient de longs moments.

Entre une extrémité de cette portion du rocher près du couvent et l'autre près du presbytère il n'y avait pas, à proprement parler, de sentier permettant un déplacement aisé sur l'arête du rocher ce qui occasionnait des explorations minutieuses de certains coins. Un de ces coins était le plan presque uni et vertical qui faisait se poser des questions aux jeunes. Pourquoi cette partie du rocher offrait-elle des parois aussi régulières qui suggéraient qu'elles avaient été tranchées au couteau. Les jeunes ne savaient pas et personne ne pensait à leur expliquer que, de cet endroit, avaient été extraits les blocs de pierre de la première et de la deuxième église.

Mais ce qui était d'emblée le plus intéressant était le calvaire qu'on atteignait par un escalier de bois. On n'en connaissait pas l'histoire mais le ton de la parole baissait automatiquement quand les jeunes y entraient. Il n'y avait pas alors, de porte pour en limiter l'accès si ce n'est durant l'hiver. À suivre...

Louis-Philippe Bonneau

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Quelques nouvelles brèves de votre comité d'embellissement

C'est dimanche, le 11 septembre que se tenait au Centre des Loisirs de Saint-François la soirée de clôture du concours local de "Villes, Villages et Campagnes fleuris". Monsieur Gonzague Lamonde faisait office de présentateur et c'est devant une assistance de plus de quatre-vingt personnes qu'e madame Jacinthe Labbé, une des juges du concours a commenté les diapositives représentant les aménagements pronés de chacune des catégories. Elle nous a aussi fait quelques commentaires sur les points à améliorer pour le jugement d'ensemble de la paroisse, par exemple l'élimination des ormes morts et la mise sur pied de projets communautaires à caractère environnemental comme le compostage, la plantation d'arbres ou le recyclage.

Lors de cette soirée nos généreux commanditaires nous ont permis d'attribuer près de 700\$ en prix de présence soit en cadeaux ou en argent. Le comité tient à les remercier. Leur soutien contribue grandement au succès de cette soirée annuelle. Un léger goûter est venu clore cette agréable soirée.

Félicitations à tous les gagnants et merci à tous pour les efforts fournis à améliorer la qualité des espaces verts de Saint-François. Voici pour terminer la liste des gagnants dans chacune des catégories.

Catégorie Ferme:

- 1er prix, monsieur et madame Joseph Marceau
- 2e prix, monsieur et madame Michel Théberge
- 3e prix, monsieur et madame Gilles Buteau

Catégorie Résidence amateur:

- 1er prix, monsieur et madame Benoît Laflamme
- 2e prix, monsieur et madame André Laflamme
- 3e prix, monsieur et madame Bruno Gendron

Catégorie Résidence professionnel:

- 1er prix, monsieur et madame Albiny Corriveau
- 2e prix, monsieur et madame André Roy
- 3e prix, monsieur et madame Jean-Paul Boulet

Notons en passant que les gagnants de chacune des catégories se méritent des prix en argent soit: 75\$ pour le 1er prix, 50\$ pour le 2e prix et 20\$ pour le 3e prix.

Félicitations et
merci encore aux commanditaires!

Pierre Cauffopé
pour le Comité d'embellissement

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François

Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

COMMENT ALLEZ-VOUS ?

par Jean-François Noël, B.A. Psychologie

Thème développé ce mois-ci:

Les drogues et leurs effets.

Ce texte a pour objet d'éclaircir certains points concernant les différentes drogues dont nous entendons souvent parler et que souvent nous sommes portés à confondre les unes avec les autres, que ce soit au niveau de l'origine, des conséquences, des dérivés, etc.

En premier lieu on retrouve la classe des **perturbateurs**. Les drogues de cette classe n'ont pour caractéristique principale ni d'activer, ni de supprimer la conscience, mais plutôt de la bouleverser. On y retrouve d'abord les inhalants: colle d'avion, diluants, dissolvants à peinture, produits d'entretien, etc. Les inhalants provoquent d'abord une phase d'euphorie après laquelle survient rapidement une période de confusion, de somnolence et parfois même de coma. En plus du cerveau, le cœur et les reins sont particulièrement touchés.

Issu de cette même catégorie, c.-à-d. des perturbateurs, on y retrouve le cannabis. Ses dérivés sont la marijuana, communément appelé *le pot*, le hasch, et l'huile de haschisch. À court terme et à faibles doses ces produits engendrent généralement une sensation d'euphorie, de calme, de relaxation ainsi qu'une plus grande acuité sensorielle. À long terme et à fortes doses, la consommation de ces produits peut engendrer une perte de volonté, de motivation, des problèmes de mémoires et de concentration. Ces symptômes disparaissent généralement après l'arrêt de la consommation régulière. Au point de vue toxique, *un joint* de cannabis contient deux fois plus de goudron et beaucoup plus de produits cancérigènes qu'une cigarette de tabac. Le consommateur régulier de cannabis aura besoin de quantités moindres pour obtenir l'effet désiré. Par ailleurs, la dépendance physique au cannabis semble à peu près inexistante, elle serait davantage psychologique.

Les perturbateurs englobent aussi la catégorie des hallucinogènes, comme le LSD, la mescaline et le PCP.

La deuxième grande classe est celle des **dépresseurs**: l'opium, la codéine, la morphine et l'héroïne. À doses régulières, l'action principale de ces drogues est de faire disparaître la douleur physique, à plus fortes doses un intense sentiment de bien-être se fera sentir. La particularité de ces drogues est qu'elles produisent rapidement une dépendance physique car le consommateur développe une tolérance croissante au produit.

La dernière classe et non la moindre est celle des **stimulants**. La drogue la plus populaire étant bien sûr la cocaïne ou coke. Cette dernière est l'ingrédient actif de la feuille de coca, plante cultivée en Bolivie et au Pérou.

Raffinée et mise en poudre, la cocaïne est généralement *sniffée*. Par ailleurs on peut aussi l'inhaler, la fumer ou se l'injecter. Cette dernière, selon l'utilisation que l'on en fait, revêt différents noms: mélangée à l'héroïne, elle devient *speed ball*, mélangée à l'ammoniaque elle devient *freebase* et mélangée à la mari ou au simple tabac on la nomme *bazuka*.

Sniffée, la coke provoque une forte sensation euphorique d'énergie physique et mentale, un rythme respiratoire et cardiaque accru ainsi qu'une dilatation des pupilles. Cette phase est suivie d'une période de dépression si désagréable qu'elle entraîne souvent chez le consommateur la prise d'une nouvelle dose. À long terme, ce dernier éprouvera des symptômes d'agitation, d'insomnie, d'irritabilité, de perte de poids, de comportements violents et d'hallucinations pouvant même le mener jusqu'à des troubles psychologiques graves. De plus, la cocaïne est souvent associée à des troubles cardiaques importants. Prise par la mère enceinte, la coke est susceptible de provoquer des malformations congénitales chez le bébé. Ses dérivés sont le crack et le ice. Le crack provoque une dépendance presque immédiate, attribué généralement au fait que le consommateur éprouve rapidement un *down* très pénible voire même atroce. Tant qu'à lui, le ice était utilisé pendant la Deuxième Guerre mondiale par les pilotes kamikazes (commandos suicide japonais) avant d'aller s'écraser contre les avions américains.

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale



*Laurent
Normand Inc.*

ENTREPRISE FUNÉRAIRE
Pierre Normand, T.D.L. - prés.
Jean Normand, T.D.L.

NOUS
DESSERVONS
MONTMAGNY
BELLECHASSE

116, Ste-Julie, Montmagny
(Québec) G5V 2M1
Tél.: 418 - 248-0545
Fax: 418 - 248-2621



BIBLIOTHÈQUE

DEMANDE DE BÉNÉVOLES

VOUS AVEZ RÉPONDU ? MERCI!

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE OSÉ ? POURQUOI?



ux personnes qui ont répondu à notre deman
de bénévoles pour le service à la Bibliothè
que nous disons **BRAVO!** et **MERCI!**

Grâce à vous, notre équipe a atteint une dimen
sion respectable. Cependant, nous souhaiterions la
présence de quelques personnes supplémentaires pour
offrir un meilleur service tout en n'alourdissant pas la
responsabilité de chaque bénévole.

L'exemple des autres bibliothèques nous suggère
qu'il serait souhaitable d'avoir au moins 20 personnes.
La présence de chaque personne peut être alors requise
seulement à toutes les 2 ou 3 semaines selon qu'il s'agit
d'un temps fort ou d'une période calme... en langage de
bibliothèque.

Ça vous tente? Ne soyez pas timide; appelez-
nous! Vous connaissez quelqu'un qui selon vous,
aurait les aptitudes et la disponibilité pour ce genre de
bénévolat? Laissez-nous le savoir.

Les personnes à contacter:

Annette Collin	259-2585
Simonne Théberge	259-7290
Lucille Kirouac	259-7805

N.B. La bibliothèque sera fermée le 10 octobre

Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

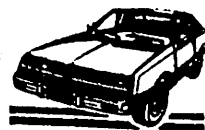
GARAGE DENIS GUILLEMETTE

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc

GOR 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et
de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

RÉFLEXIONS

Mon intervention se veut un plaidoyer en faveur de nos producteurs agricoles qui selon moi, sont des incompris de ceux qui ne vivent pas d'agriculture.

On les accuse des senteurs agricoles dont, soit dit en passant, ils ne sont pas les inventeurs, ils les subissent comme nous. Vous allez me dire: "Ils ont le nez fait à ça", c'est vrai. Ils préféreraient eux aussi d'autres senteurs, mais la réalité est autre. Vous allez me dire également: "Les citernes sont à ciel ouvert", mais je vais vous répondre que les égoûts des municipalités quand c'est rendu dans les rivières c'est aussi à ciel ouvert que je sache. Peut-être que si les poissons pouvaient parler (ceux qui restent) ils en auraient long à dire, sur le sort qui leur est réservé.

Nous avons eu un été maussade, tout le monde a maugréé contre la pluie et le manque de soleil, mais à part les agriculteurs personne n'a subi de pertes. On a vu des grands champs de foin qu'ils ont dû hacher sur place, parce que gaspillés par la pluie. Quand vient l'épandage des engrais liquides c'est là que ça se gâte. Les cultures sont sur une rotation de 4 ou 5 ans.

Abimer avec la machinerie d'épandage un champ que les charrues retourneront à l'automne, il n'y a rien là, mais un champ qui est à sa 2e année de rotation, ça signifie sur la surface d'une ferme, des centaines de dollars de perte. J'ai assez vécu pour savoir, que quand on ne fait pas ce qu'on veut, on fait ce qu'on peut, et c'est encore plus vrai en agriculture.

On lève notre chapeau à nos industriels et avec raison. Pourquoi ne le ferait-on pas pour nos producteurs agricoles qui sont un apport économique important pour notre municipalité. Et de plus, ils sont eux aussi créateurs d'emplois. Je serais curieuse de savoir combien de personnes gravitent autour de notre agriculture locale. Une bonne fois, j'en ferai le décompte et je vous le ferai savoir.

On aura beau les affubler de tous les noms en passant par colon à roi du lisier, ils sont là pour rester. Aussi bien essayer de cohabiter dans l'harmonie et

développer un respect mutuel collectif.

Je souhaite que les générations montantes, soient plus tolérantes envers l'agriculture. Mais cette tolérance c'est à nous à leur apprendre. J'ai le sentiment que la route sera longue.

J'espère ne pas m'attirer l'animosité de personne avec ces réflexions que j'ai faites en toute franchise et sincérité.

Avec mes respects,

Marguerite P. Corriveau



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL: (418) 259-2559

RÉFLEXIONS...

SAINT-FRANÇOIS FLEURIE

J'arrive du Centre des loisirs, c'était la remise des prix du concours "Villes, villages et campagnes fleuris 1994". On sait que c'est beau à Saint-François, mais les diapositives qui nous ont été montrées et les commentaires de la juge, Mme Jacinthe Labbé, me l'ont fait découvrir sous des angles nouveaux.

J'ai voyagé de l'Outaouais à la Gaspésie, cet été, en passant par la Beauce et la Mauricie, il y a du beau partout. Le concours du Ministère de l'agriculture a atteint le même objectif que ses grands frères les Expositions agricoles et le Mérite agricole: rechercher l'amélioration. Espérons que le jeune frère vivra au-delà de 100 ans comme ses aînés.

Avant la remise des prix, Mme Labbé a donné quelques trucs et quelques règles à suivre pour réussir un aménagement. Ces règles sont reconnues mais je crois qu'il y en a une aussi très importante, c'est aimer ce que l'on fait tout en laissant aller son imagination à la mesure de sa disponibilité et de son budget. C'est, somme toute, un beau moyen d'expression offert à tous ceux et celles qui aiment travailler la terre.

Mme Labbé a aussi abordé la question de l'environnement comme étant un critère important de jugement au concours provincial. Elle a parlé, entre autres, du traitement des pelouses, des ormes morts ou malades, de site de compostage municipal. Beaucoup de sujets pour alimenter la réflexion et les discussions. Le compostage municipal a particulièrement attiré mon attention puisque je composte les feuilles du village avec succès depuis 2 ans. Je l'orgnais déjà du côté des rognures de gazon, il s'en perd tant. Vais-je perdre cette manne? Le citoyen devra-t-il laisser place à la cité?

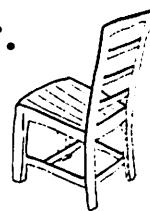
En terminant, il est intéressant de souligner que le dernier à gagner les nombreux prix de présence lors de la soirée au Centre des loisirs, fût Monsieur Alfred Lamonde. M. Lamonde est, à mon sens, un des pionniers de l'aménagement paysager à Saint-François, c'est beau chez-lui depuis fort longtemps.

Daniel Morin

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744



Fenêtres Montmagny Inc.



- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

L'ÉCHO DU CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières de St-François invite ses membres et toutes celles qui veulent en connaître plus sur ce regroupement à venir participer aux réunions mensuelles.

À noter que les réunions sont toujours le 1er mercredi du mois, telles que notées dans le calendrier des activités du journal l'Écho.

Programme pour l'année 94-95

OCTOBRE

THÈME: " LES CONSERVES "

Vous faites des conserves? Apportez-en car il y aura une mini-exposition des talents de chez-nous. Courrez la chance de gagner un superbe prix à la fin de l'année. De plus, un Cercle de Fermières avoisinant sera invité pour présenter son savoir-faire.

Du 3 au 9 octobre c'est la semaine de la famille.

NOVEMBRE

THÈME: " CITROUILLE "

Concours de décorations avec le thème de la citrouille cela peut être une citrouille, un costume, un centre de table, une décoration sur une porte, etc., en autant que la citrouille soit représentée. Jugement de la plus belle décoration.

DÉCEMBRE

THÈME: " NOËL "

Souper de Noël et animation avec des jeux .

Activités: décorations de Noël.

Vente de produits fabriqués par les " Fermières ", elle aura lieu après la vente de l'école seulement. Cette vente servira à financer le Cercle de Fermières.

JANVIER

" INVITÉ À DÉTERMINER "

FÉVRIER

THÈME: " GALETTES À LA MÉLASSE "

Dégustation de galettes à la mélasse. Apportez vos recettes et vos galettes à la mélasse. Surprise!

MARS

THÈME: " DÉCORATIONS DE PÂQUES "

Ne pas oublier que le mois de mars est le mois de la nutrition.

AVRIL

THÈME: " CABANE À SUCRE "

MAI

THÈME: " LA FÊTE DES MÈRES "

Repas au restaurant, venez fêter en grand nombre.

JUIN

THÈME: " PLANTES "

Vous voulez échanger quelques plantes, apportez-les, vous pourriez revenir avec de superbes plantes!

Pour plus d'informations, veuillez contacter les membres du Cercle de Fermières.

Présidente: Lucienne Campagna Roy
259-7946

Vice-présidente: Louisette Pellerin Lamonde
259-7004

Secrétaire: Gisèle Proulx Laflamme
259-7197

Conseillère: Agathe Coulombe Paré
Conseillère: Murielle Racine Garant

Louisette Lamonde

TAPIS MONTMAGNY

391, Boul. Taché Est, Montmagny
248-7840

VASTE CHOIX EN MAGASIN

**PRIX
PLUS BAS!**

60 rlx de prélat
À PARTIR DE
\$4.95 pi.c.
\$6.95 pi.c. - \$8.95 pi.c.
40 rlx tapis
lot céramique
plancher bois
ETC.ETC.ETC.

99¢ pi.c. mur
2.25\$ pi.c.
1.75\$ pi.c.
plancher

PRIX • QUALITÉ • SERVICE

**"TAPIS MONTMAGNY"
EST LÀ POUR VOUS!**

248-7840

LA RECETTE

de l'Écho

*Pommes de terre vapeur
et
beurre aux fines herbes*

environ 500 ml (2 tasses)

375 ml (1 tasse 1/2) pommes de terre
en dés

45 ml (3 c. à s.) beurre ramolli

10 ml (2 c. à t.) persil

10 ml (2 c. à t.) estragon

5 ml (1 c. à t.) thym

10 ml (2 c. à t.) basilic

5 ml (1 c. à t.) ail émincé

15 ml (1 c. à s.) échalotes hachées

15 ml (1 c. à s.) jus de citron

2 ml (1/2 c. à t.) poivre concassé

sel au goût

Dans une marguerite, faites cuire les pommes de terre. Entre-temps, dans un grand bol, mélangez les autres ingrédients.

Ajoutez les pommes de terre; mélangez délicatement pour imprégner de beurre assaisonné.

Dressez dans un plat de service.

Bon appétit!

Nous prenons soin
de votre pelouse



Weed Man®

*Produits biodégradables
Soumission gratuite*

256, chemin St-François O., St-François Qc - G0R 3A0

259-7700 Fax: 259-2905

Sans frais: 1-800-463-4877

L'ÉCHO DES CLUBS

Club de l'Âge d'Or

Partie de cartes du club de l'Âge d'Or
dimanche le 16 octobre à 13h30
au local du club.

Prix de présence et goûter.
Bienvenue à tous!

Club des Amis

L'été 1994 a marqué un renouveau pour le club de
fer. Environ 20 membres ont participé activement
et de façon récréative au jeu lui-même.

Une invitation spéciale est lancée à ceux et celles
qui seraient heureux de joindre les rangs du " Club des
Amis " l'an prochain.

L'année 1994, s'est terminée par un tournoi et a
été suivie d'un méchoui fort apprécié par les gens
présents.

Merci à tous les participants.
La Direction.

Club de pétanque

Déjà une autre saison qui tire à sa fin. C'est avec
satisfaction que nous constatons toutes les
améliorations qui ont pu être effectuées et ce, grâce à
une aide gouvernementale, municipale, des Loisirs, et
sans oublier l'aide de nombreux bénévoles qui ont
travaillé afin de donner un nouveau cachet à notre local.
La clôture de nos activités se fera donc le samedi 1er
octobre 94 par un tournoi familial suivi d'un souper et
soirée.

Une invitation est lancée à toute la population à
venir se joindre à nous l'an prochain en tant que joueur
régulier ou substitut, ce qui vous permet de vous
acclimater à ce sport. Détente, plaisir, satisfaction vous
sont garantis. *À l'an prochain!*

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C.d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289

USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0
Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601
Fax: 259-7001

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2 SEMAINE de la Famille	3 SÉANCE régulière du conseil	4	5 Réunion Cercle Fermières Portes ouvertes l'Ancre Montmagny Réunion A.A	6	7	8
9	10 ACTION DE GRÂCES	11	12 RÉUNION des Alcooliques Anonymes	13 DATE DE REMISE de vos articles	14	15
16 PARTIE DE CARTES Club Âge d'Or	17	18	19 RÉUNION des Alcooliques Anonymes	20	21	22
23/30	24/31 HALLOWEEN	25	26 RÉUNION des Alcooliques Anonymes	27	28	29

CHRONIQUE DE L'ALIMENTATION

SOURCE: Gisèle Fournier, diététiste

Aliments à manger absolument!

• Les carottes et autres légumes à chair orangée.

Les recherches récentes font beaucoup état des radicaux libres, ces molécules produites par l'organisme qui contribueraient, croit-on, au processus de vieillissement des tissus, à la vulnérabilité aux gripes et aux infections et à l'apparition de maladies comme la cataracte, le cancer et les troubles cardio-vasculaires et pulmonaires.

Les carottes et les autres aliments qui contiennent du bêta-carotène (une forme voisine de la vitamine A) auraient, grâce aux propriétés antioxydantes de celui-ci, le pouvoir de lutter contre les dommageables radicaux libres. Ces derniers résultent du métabolisme normal, mais aussi de l'exposition de l'organisme aux rayons ultraviolets, aux pesticides, à la fumée de cigarette, aux gaz d'échappement des voitures, aux solvants industriels et même à certains médicaments. Quantité recommandée: au moins 1 portion de 125 ml à 250 ml (1/2 tasse à 1 tasse) de carottes, de patates douces, de cantaloup ou d'abricots par jour.

• Le pain complet.

On a les intestins paresseux? On manque d'énergie? Ces problèmes ne sont pas nécessairement reliés à l'âge. Si on mangeait plus de pain complet? Il renferme des fibres, qui aident à régulariser le travail de nos intestins (ce qui en diminuerait les risques de cancer). Il ne contient pas trop de calories et il renferme une grande quantité de glucides complexes, qui nous procurent un niveau d'énergie constant pendant des heures. En prime, il fournit des vitamines B, qui aident notre corps à tirer parti de l'énergie que procurent les glucides complexes. Quantité recommandée: au moins 3 tranches par jour.

13- ETENDUE

1	C	A	R	O	L	E	C	H	A	T	E	L
2	C	A	R	I	G	I	N	E	L	E	G	E
3	A	D	O	R	E	L	I	S	E	N	G	E
4	L	E	U	C	N	E	L	E	S	I	T	E
5	I	R	A	N	C	I	S	T	E	D	E	T
6	E	I	R	O	I	S	I	N	S	I	T	E
7	R	E	I	O	L	E	N	D	I	S	E	R
8	C	U	L	O	L	E	I	N	S	I	T	E
9	L	U	I	N	A	I	R	E	S	T	E	S
10	C	E	E	L	E	N	E	R	S	E	R	S
11												
12												

SOLUTION DU MOTS CROISÉS EXTRA #14

Quand on a le goût de bien jardiner...

- Capacité de 250 lb.
- Poignées positionnées de façon à vous faciliter la tâche.
- Plateau de rangement pratique.
- Roues larges extra-robustes pour une meilleure stabilité.

CARANT®

Easy Roller^{plus}

CHARIOT DE JARDIN



COMMUNIQUÉS

" BRISONS LE MUR DU SILENCE "

*Témoignage d'une famille
touchée par la maladie mentale*

Dans le cadre de l'Année internationale de la Famille et de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, l'Ancre et Le Trait d'Union invitent toute la population à une conférence-témoignage.

Monsieur Louis E. Dubois est psychologue et vit depuis quelques années un problème de santé mentale. Sa conjointe, ses enfants dans la vingtaine ainsi que lui-même nous livreront dans la plus grande simplicité le témoignage d'une famille touchée par la maladie mentale. L'activité aura lieu *le vendredi 7 octobre 1994 à 19h30 à la Salle communautaire de Saint-Eugène, 79, Mgr Bernier*. Les billets sont en vente à l'Ancre, 62, rue Saint-Louis, Montmagny, au Trait d'Union, 112, de la Gare, Montmagny et au CLSC de votre territoire. Il en coûte 8 \$ pour les adultes et 4 \$ pour les 16 ans et moins. Un goûter vous sera offert en fin de soirée. Pour plus d'informations, téléphonez au Trait d'Union (248-4948) ou à l'Ancre (248-0068)

En plus de cette conférence, d'autres activités seront offertes à la population en général dans le cadre de cette semaine.

**Calendrier des activités de l'Ancre,
regroupement des parents et amis
des personnes atteintes de maladie mentale:**

Le mercredi 5 octobre 1994: Journée "portes ouvertes". La population est invitée à venir nous rencontrer et échanger autour du thème "Brisons le mur du silence". On vous offre le café et les beignes.

Le jeudi 6 octobre 1994: Kiosque d'information de 13h à 21h aux Galeries de Montmagny.

Bienvenue à tous!

Sylvie Létourneau
pour le conseil d'administration de l'Ancre

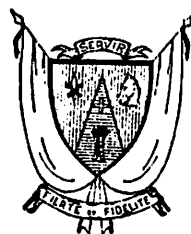
INVITATION À TOUS

La Garde paroissiale de Saint-François fêtera son 25^e anniversaire de fondation *le 6 novembre 1994*.

Vous êtes tous invités à une cérémonie à l'église, suivie d'un vin d'honneur et d'un brunch au Centre des loisirs de Saint-François.

BIENVENUE À TOUS!

Prix d'entrée: 8 \$ par personne
4 \$ moins de 12 ans



BOUCHERIE
Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 31 OCT. 1994

JUS POMME ROUGEMONT 1.36 l.	1.25
FROMAGE PHILADELPHIA 250 g.	1.99
GRAISSE CRISCO 1 lb.	1.45
FRITES RÉGULIÈRES MC CAIN 1.5 KG ...	2.50

Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

LES JEUX DE L'ÉCHO

MINI NO 13
DÉTENTE

MOT DE 7 LETTRES
LA MER

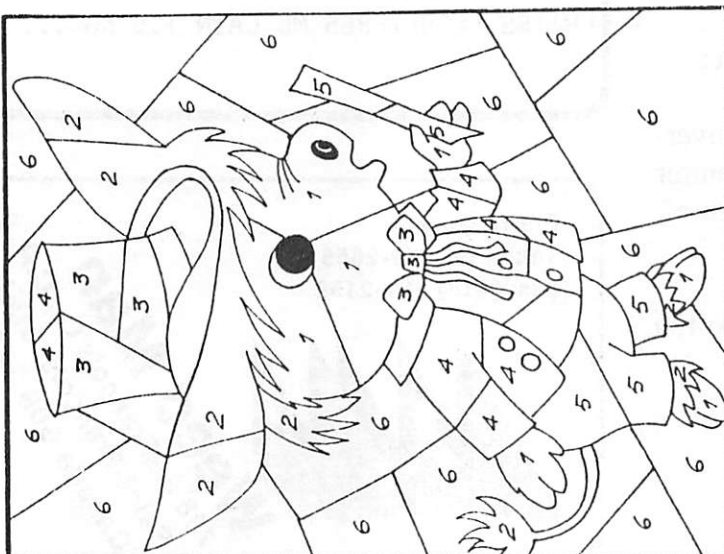


A
agence épave pitance salé
algue F pitié snob
asile flot port U
avance fossile prise ultime
B furie R unique
bagage M univers
bateau manie V
beauté marin varier
brise mine veine
E misère S vents
entier P sable
peur sain

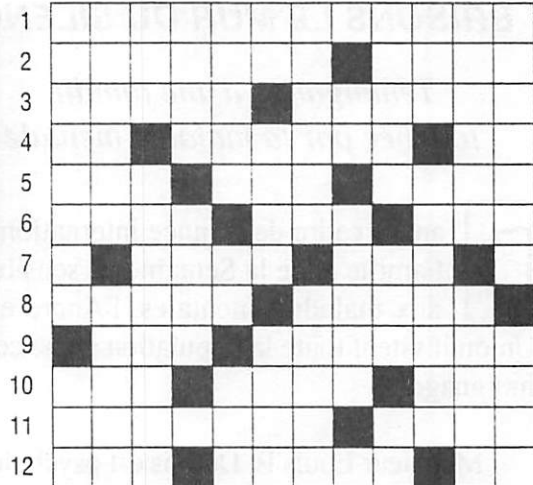
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	N	I	Q	U	E	E	C	N	A	V	A
2	A	L	E	A	G	E	N	C	E	T	S	R
3	E	L	T	A	E	C	N	A	T	I	P	E
4	T	L	G	I	E	S	A	B	L	E	E	V
5	A	A	A	U	M	I	S	E	R	E	P	E
6	B	R	I	S	E	E	L	N	N	I	A	S
7	E	O	V	A	R	I	E	R	I	I	V	R
8	A	T	N	E	S	E	N	E	R	R	E	E
9	U	O	D	S	E	U	I	A	A	U	N	V
10	T	L	O	I	N	T	C	T	M	E	T	I
11	E	F	U	R	I	E	A	E	N	P	S	N
12	T	R	O	P	M	E	R	A	D	E	A	U

SOLUTION EN PAGE 14

1. PINK
2. BROWN
3. RED
4. PURPLE
5. YELLOW
6. GREEN
7. ROSE
8. BRUN
9. JAUNE
10. ROUGE
11. VERT



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

1. Notre vedette.
2. Point de départ - Réjouissances qui accompagnent un mariage.
3. Apprécié beaucoup - Qui sont peu appuyés.
4. Entre deux lisières - Communauté chrétienne - Lettres numériques.
5. Prénom d'un des animateurs du "Grand Journal" - Terme de philosophie - Lieu géographique.
6. On y porte le tchador - ... Danson - Ville du Japon.
7. On les fête le 6 janvier - Lettre grecque.
8. Geneviève ... - Plante à fleurs jaunes.
9. Sert à encourager - Distractions pendant les temps libres.
10. Pronom - Maisons - Point de départ d'une chronologie particulière.
11. Qui a rapport à l'os cubital - Prince troyen.
12. Le Danemark en fait partie - Matières pesantes - Initiales du chanteur Simard.

VERTICALEMENT

1. Il anime "Le club des 100 watts" - Prénom de celui qui anime "La guerre des clans".
2. Zèle - Chante à la manière des Tyroliens.
3. Son carnaval est très connu - Prénom de l'interprète de Nathalie Rousseau dans "Sous un ciel variable".
4. Il mange les petits enfants - Organisé dans le détail.
5. On en fait des bouchons - Chiffres romains - Traverse la Nubie.
6. Marque le temps - Rations - Avaler.
7. ... Dion - Corps simples.
8. Sièges - Joël ...
9. Dans le titre d'une série dont Denys Bergeron est l'animateur - Dissimulés - Devant un nom au pluriel.
10. Théâtre d'opérations extérieur - Langue romane.
11. Pondus - Battre le pavé.
12. Élisabeth ... - Patrie des Sagiennes.



"Tu pourrais trouver un autre moyen pour cesser de fumer!..."

Les activités du Terrain de jeux

Les activités du "Terrain de Jeux de St-François" seront orientées et dirigées pour l'été 1968 par monsieur Jacques Lamonde, moniteur en chef assisté de Mlles Michelle Morin, Diane Simoneau, Marcelle Morin, Huguette Blais, Suzanne Paré, Gaétane Noël et de Mm. Pierre Simoneau et Réjean Boulet. Afin de financer leurs activités les moniteurs(trices) proposent la vente de trois mille "suçons" dans la paroisse. On prévoit le transport des jeunes des rangs deux fois la semaine par autobus scolaire avec la participation financière de la municipalité et de la commission scolaire. Des bains à la rivière sont prévus et monsieur Normand Forgues est chargé de préparer le lit de la rivière à cette fin avec son "bulldozer".

En septembre 1968 des représentants du Conseil municipal, de la Commission scolaire, du Conseil de la Fabrique se rencontrent avec les directeurs de "Les Loisirs St-François" dans le but d'organiser une manifestation particulière de reconnaissance à l'occasion du quarantième anniversaire sacerdotal de monsieur l'abbé Louis Pelletier, curé. Une messe spéciale suivie d'un banquet au Centre des Loisirs où tous les paroissiens seraient invités à cinq dollars le couvert sont retenus pour souligner cet événement. Monsieur l'abbé Camille Castonguay, vicaire dominical sera au centre de l'organisation où une adresse sera lue par le représentant du conseil de Fabrique monsieur Marcel Garant et les orateurs invités seront messieurs Oscar Garant et les curés des paroisses voisines.

Le bureau de direction pour l'exercice 1968-69 est composé de messieurs Wilfrid Marceau, Laurent Rousseau, Gonzague Lamonde, Rock Roy, Richard Morin, Léopold Lapointe, Alexandre Lajoie, Lévi Noël, Georges Boulet, Yves Lafflamme, Roger Simoneau, Ernest Paré, Jacques Chabot, Denis Laflamme et Gilles Garant. On constate que quelques figures nouvelles se sont ajoutées.

Les duchesses du carnaval 1967-68 furent Mlles Régina Leblanc, Jocelyne Lévesque et Marjolaine Guimont, cette dernière étant élue reine.

Quant au carnaval 1968-69 les duchesses furent Mlles Céline Blais, Céline Montminy et Hélène Vézina qui fut choisie reine de cette quinzième activité où toutes les duchesses des carnivals antérieurs furent invitées au banquet de la reine. On doit aussi mentionner que ce furent aussi les débuts des courses de motoneiges à St-François.

Gonzague Lamonde



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R 1E0
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

PARLONS LOISIRS



est avec plaisir qu'on se retrouve après avoir profité je l'espère de la saison estivale. Les loisirs d'automne-hiver 94-95 que nous réservent rien de moins sinon plus que l'an dernier.

L'ouverture du sous-sol du Centre des Loisirs se fera le *11 octobre à 18h30*. Le Centre des Loisirs dispose d'équipements sportifs et récréatifs qui sont à la portée de tous et certains y sont en location.

- TABLE de BILLARD: possibilité de ligue pour jeunes.
- TABLE de MISSISSIPPI;
- TABLE de PING-PONG :possibilité de ligue pour jeunes.
- BADMINTON: tous les jeudis de 18h30 à 19h30, demi-tarif pour les étudiants.
- JEUX VIDÉO
- HOCKEY COSUM - Jeunes, vendredi soir et samedi. Dimanche soir c'est un rendez-vous pour les adultes.
- TIR À L'ARC: du lundi au vendredi de 17h00 à 18h30 et plus encore sous toute réserve. Pour plus de renseignements contactez Bernard Guimond au 259-7294.
- LIGUE DE BILLARD: au moment d'écrire ces lignes rien n'est encore décidé, mais c'est en pourparlers, M. Marc-André Roy est le responsable du projet.
- TÉLÉ ET VIDÉO: rien n'est encore concrétisé mais nous sommes sur la bonne voix, le prochain mois si c'est positif, nous vous en reparlerons.

PROJECTION AUTOMNE-HIVER

Tu vas à l'école primaire et tu aimerais faire du théâtre, des sketches, des imitations ou autres. Eh bien! Tiens-toi prêt car pratiques à l'automne et après les fêtes on fait des représentations. Toutes personnes intéressées à investir du temps à ce projet, contactez Mario ou Jocelyne 259-2454.

HOCKEY COSUM PRIMAIRE

Jeunes du primaire, garçons et filles de 3e, 4e, 5e et 6e année, l'inscription pour le COSUM aura lieu le *vendredi soir 14 octobre à 17h00* et la semaine suivante soit le 21 octobre les parties régulières débiteront. Prix de participation et plus à la fin de saison.

À TOUS LES PARENTS,

Initier vos enfants au sport, c'est une façon de leur apprendre à perdre et à être tolérant, tout ça sous la supervision d'adultes sportifs.

Responsables: Normand Lacroix, Jean Morin, Yves Laflamme.

HOCKEY COSUM SECONDAIRE

Inscription vendredi le *14 octobre à 20h00*, cette année plusieurs jeunes ont gradué du primaire au secondaire, alors il sera plus facile de faire des équipes. Soyez présents et dites-le aux autres.

HOCKEY COSUM ET HOCKEY SUR GLACE

Ces soirs, qui ont connu un vif succès l'an passé, seront réservés pour les adultes,

Il y aura des tournois de hockey pour adultes comme l'an dernier, des tournois qui avaient suscité beaucoup d'intérêt. Rien ne change, le repêchage toujours de mise, les joueurs peuvent dîner sur place et il y aura une petite soirée où se fera la remise des prix.

Il y aura formation des comités d'Action Jeunesse en loisir au niveau primaire et secondaire. Alors si vous les jeunes vous voulez en avoir plus et en faire de plus, joignez-vous à ce comité, il sera représentatif de ce que vous voulez. Première rencontre, *jeudi le 20 octobre à 19h00*. Il y aura aussi un voyage au Village des Sports.

HORAIRE DE LA SAISON

Lundi au jeudi:	18h30 à 21h30
Vendredi:	18h30 à 23h00
Samedi:	13h00 à 16h00 et 18h30 à 22h00
Dimanche:	13h00 à 16h00 et 18h30 à 21h00

Aussi DISCO pour jeunes du primaire sous la surveillance d'adultes, lorsqu'il y aura disco votre comité d'Action Jeunesse le fera paraître à l'école. J'invite tous les parents à venir voir comment se passe ces soirées très divertissantes pour les jeunes.

Si vous avez des questions, contactez Jocelyne ou Mario, responsables des loisirs automne-hiver.

Jocelyne 259-2454 Mario 259-7929

CHRONIQUE MUNICIPALE

VOUS DÉSIREZ PLANTER DES ARBRES ?

Dernier rappel pour en faire la commande

La Municipalité a déjà communiqué avec un département du gouvernement du Québec qui fournit à un prix très modique beaucoup de variétés d'arbres pour former des brise-vents et surtout pour embellir vos propriétés.

Il serait intéressant que tous ceux d'entre vous qui désireraient avoir des arbres au point de vue décoration ou d'aménagement, en fassiez la demande, pour le moment à la Municipalité. Nous allons colliger vos demandes et au mois d'octobre nous ferons parvenir votre commande au ministère concerné afin d'obtenir le printemps prochain, les arbres que vous aimeriez planter sur votre terrain. Nous n'aurons peut-être pas toujours les arbres que vous désirez mais vous pourrez toujours les refuser ou les échanger pour une autre essence.

Lorsque votre demande sera faite, à partir du mois de novembre, nous pouvons avoir accès à du pin, de l'érable, du cyprès, de l'épinette noire, de l'épinette rouge, du mélèze, du bouleau jaune, du frêne, du chêne, du hêtre etc...

Si vous êtes intéressés, faites nous le savoir immédiatement en appelant au bureau municipal au numéro 259-7228.

Yves Laflamme, sec.-trés.

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



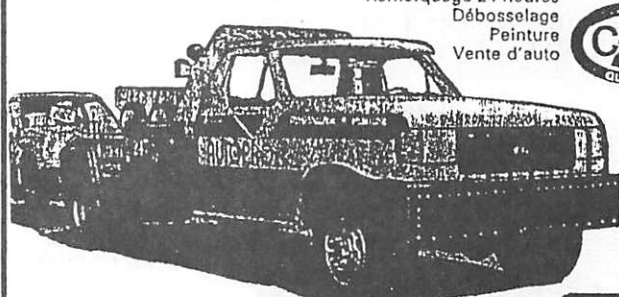
259-7117



ALCOOLIKES ANONYMES Hommes & Femmes

INFORMATION: 259-7040

Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



Garage Roland Samson Inc.
873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
G0R 4B0
Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

Le plus grand
CENTRE
AUTOPRO DE LA REGION !

AUTOPRO
GARANTIE NATIONALE
FREINS
DIRECTION
SILENCIEUX
SUSPENSION
TRACTION AVANT

VISA
MasterCard



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419

BOCETEC **MMB** **MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY**
Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 06 Septembre 1994, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Denis Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie des procès-verbaux de la séance régulière du lundi 01 Août ainsi que celui de la séance régulière ajournée du 15 Août ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE les procès-verbaux de la séance régulière du lundi 01 Août ainsi que celui de la séance régulière ajournée du 15 Août soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Société Canadienne des Postes, frais de poste	3.20
Mulco Inc., émulsion d'asphalte	525.62
Les Loisirs St-François de Montmagny Inc., contribution municipale	12 000.00
Advance Construction Equipment Limited, «bushing» pelle rétrocaveuse	34.50
Société Canadienne des Postes, timbres	12.25
Hydro-Québec, électricité	
éclairage public	753.96
maison de la paroisse	100.24
	854.20

Société Canadienne des Postes, achat de timbres	167.52
Société Canadienne des Postes, envoi de circulaire	29.46
Station Service 364 Enr., essence	30.75
Levesque, Beaubien, Geoffrion Inc., intérêts dûs sur billet # C-1593	8 823.75
Société Canadienne des Postes, frais de poste	4.02
Société Canadienne des Postes, envoi expresspost	4.56
Hydro-Québec, électricité du poste de chloration	114.96
Québec-Téléphone, téléphone garage et Maison de la Paroisse	450.04
Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc., remboursement du billet # C-1593	181 000.00
M.R.C. de Montmagny, Quote-part municipale	15 769.33
Société Canadienne des Postes, frais de poste pour journal l'écho	61.93
Pierre Nicole, aide aux pompiers	60.00
Alain Fortier, aide aux pompiers	60.00
Société Canadienne des Postes, frais de poste	29.44
Joseph Marceau, Prix des gagnants concours local	75.00
Michel Thérberge, Prix des gagnants concours local	50.00
Gilles Buteau, Prix des gagnants concours local	20.00
Benoit Laflamme, Prix des gagnants concours local	75.00
André Laflamme, Prix des gagnants concours local	50.00
Marie-Claire Gendron, Prix des gagnants concours local	20.00
Albany Corriveau, Prix des gagnants concours local	75.00
Robert Roy, Prix des gagnants concours local	50.00
Jean-Paul Boulet, Prix des gagnants concours local	20.00
Caisse Populaire St-François, électricité Pavillon Bédard	37.41
Maison de la Paroisse	145.10
Usine de Chloration	120.51
Ministre du Revenu du Québec, remise d'Août	2 784.06
Ministre du Revenu National, remise d'Août	2 695.20
C.A.R.R.A., remise d'Août	
Régie Intercommunales Anse-à-Gilles, enfouissement des vidanges Août	874.36
Richard Leblanc, cueillette des vidanges Août	1 946.37
Philias Blais & Fils, gravier pour Chemin Les Prairies	5 719.22
Martin Simard transport Inc., transports	950.72
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers Maison paroisse	74.22
Garage	76.50
Voirie	163.66
Tracteur Ford	25.02
Rouleau compacteur	8.88
Advance Construction Equipment Limited, pièces pour pelle rétrocaveuse	348.28
Les Entreprises Lionel Laliberté Inc., installation des portes de la Maison de la Paroisse	397.37
Les Automobiles Chabot Inc., réparations camion F-250	678.03
Lalimec Inc., réparation pelle rétrocaveuse	1 925.90
U.A.P., matériel pour garage	169.79
Albert Bonneau Inc., réparation logement # 536	231.73
Les Entreprises Clément Mercier Inc., relocalisation des prises réchauffe-moteurs	44.71
Babin Marine Enr., scie pour asphalte	2 873.25
Ville de Montmagny, service des pompiers de Montmagny pour incendie de chez Garant	472.91
Produits Chimiques CCC Ltée., chlore	3 799.84
Camion Internationale Elite Ltée., réservoir à essence	1 464.38
Scaphandre Autonome, plein d'air et inspection des équipements des pompiers	485.62
	158.39

Ferme Horticole Lajoie Inc., aménagement paysager au Pavillon Bédard	4	170.75
Colbo, clôture du terrain de balles	7	376.82
Construction B.M.L., béton bitumineux		875.87
Denis Blais Inc., installation de lumières au terrain de balles, tennis et de pétanque	2	684.62
Équipement Bolduc Inc., pièces pour tracteur		326.34
Pétrole Montmagny Inc., huile à moteurs		212.47
Les Entreprises Gilbert Cloutier Inc., travaux Chemins Les Prairies		182.33
Pierre Cauffopé, remboursement de facture pour diapos du comité d'embellissement		20.54
Gilbert Corriveau, remboursement de facture pour la réparation de son garage		85.47
Construction B.M.L., béton bitumineux		191.84
Station Service 364 Enr., essence camion inter		150.00
Yves Laflamme, remboursement de facture pour le congrès des secrétaires municipaux		334.92
Jean-Yves Prévost, remboursement de facture pour bouchon à essence		14.27
Centre agricole Coulombe Inc., matériel divers		
rouleau compacteur		21.17
camion mack		97.91
U.A.P. Inc., entretien camion F-250		119.08
A. Chabot & Fils auto électrique, pièces pour tracteur		65.39
Réparation Électrique Montmagny Inc., pièces rouleau compacteur		69.58
Prolab, graisse pour garage		9.06
Formules Municipales, formules pour bureau		279.99
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers		19.75
Garage		66.11
Voirie		48.98
Bureautique Côte-Sud Enr., matériel divers		115.09
calculatrice		113.90
dictionnaire		64.15
fournitures informatiques		58.37
Blondeau Oxygène Ltée., cylindre acétylène		236.42
Les Pétroles Irving Inc., diesel pour garage		151.52
Hydro-Québec, électricité	1	232.00
Maison de la Paroisse		145.10
Pavillon Bédard		37.41
Jeannette Boulet, remboursement de factures pour Villes et Villages fleuries		182.51
Hydro-Québec, électricité poste de chloration		18.13
M.R.C. de Montmagny, mutations Avril à Juillet		120.51
U.A.P. Inc., camion international		65.40
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers		127.03
Voirie		9.79
Garage		263.58
Maison de la Paroisse		39.39
Gonzague Lamonde, utilisation de son tracteur et de sa remorque		312.76
Construction B.M.L., béton bitumineux	3	820.00
L.C.Q. Laboratoires de L'environnement		581.60
M.R.C. de Montmagny, quote-part de la Municipalité		221.53
Société Canadienne des Postes, envoi Journal l'écho	15	769.33
Pierre Martin Pharmacien, 1 caisse papier toilette et 1 caisse essuie-tout		61.93
Les Commerçants de la Chaudière Inc., transports de colis		51.27
Construction B.M.L., béton bitumineux	1	55.04
Philius Blais & Fils Enr., Travaux Chemin Les Prairies		166.61
4e rue et stationnement		945.38
		2103.61

Infrastructures Loisirs	68.37	3 117.36
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers		
Travaux 4e rue (stationnement)	7.75	
Pompiers	25.51	
Entretien logement # 538	2.15	
Balai de rue	4.67	
Garage Municipal	71.54	
Faucheuse et Mack	58.53	
Camion International	25.07	195.22
Station Service 364 Enr., essence		
Camion International	103.00	
Pompiers	30.00	
Balai de rue	29.00	
Machineries	162.03	324.03
Garage Denis Guillemette, réparations		90.03
Centre Electronique Côte-Sud, réparation des radios-mobile # 16 et # 14905903		135.49
Scaphandre Autonome, vérification et plein d'air pour équipements des pompiers		32.46
Equipement Bolduc Inc., tracteur		32.08
Produits V-TO, produits pour garage		78.41
Boivin & Gauvin Inc., service incendie		151.45
Bureautique Côte-Sud Enr., fourniture de bureau		15.94
Gouttières Bellechasse, gouttières pour la pétanque		99.14
Noram Experts-Conseils Inc., Chemins Les Prairies	1	380.00
Hydro-Québec, électricité		753.96
TOTAL :		296 797.02\$

POINTS LOCAUX

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE

Cela concerne le projet « Réfection et améliorations des infrastructures » pour Les Loisirs de St-François. Le projet concerne 4 intervenants distincts :

- Achat et installation d'une clôture pour le terrain de balle-molle. C'est fait.
- Refaire le terrassement du terrain de balle-molle. Cela devrait être fait d'ici la fin de Septembre.
- Réfection du contour de la piscine extérieure. Le projet est commencé. La tuyauterie de la piscine sera refaite à neuf et le contour sera en inter blocs.
- Amélioration de l'éclairage du Club de pétanque. C'est fait.

L'argent alloué pour le projet en entier est de l'ordre de 56000.00 \$. Actuellement, il y a 12 488.15 \$ de dépensé, donc, il reste 43 511.85 \$ en disponibilité. Il ne faut surtout pas oublier que le projet est dans le cadre des « Travaux d'Infrastructures Canada-Québec ». Cela signifie que le Canada va en assumer 1/3, le Québec 1/3 et la Municipalité 1/3.

Loto-Loisirs avait amassé près de 12 000.00 \$, donc, les coûts à la Municipalité pour la réalisation de l'ensemble du projet vont revenir à environ 6 000.00 \$.

ATTENDU QUE la Municipalité a présenté un projet dans le cadre du programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec »;

ATTENDU QUE la Municipalité a signé un protocole d'entente avec le ministre des Affaires Municipales en ce qui a trait à ces travaux;

ATTENDU QU'une des clauses de ce protocole oblige la Municipalité à faire d'autres travaux pour un montant au moins équivalent à son seuil minimal pendant l'année de réalisation des travaux subventionnés;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,

APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE la Municipalité s'engage à effectuer des dépenses en immobilisations pour un montant d'au moins 129 600.00\$ (soit le seuil minimal d'immobilisations en travaux de génie établi par le ministère des Affaires municipales), en plus des montants dépensés pour les travaux subventionnés dans le cadre du programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec », durant chaque exercice financier au cours duquel les travaux admissibles sont réalisés.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a présenté un projet dans le cadre du programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec »;

ATTENDU QU'un protocole d'entente doit être signé entre le ministère des Affaires municipales et un représentant de la Municipalité pour authentifier le tout;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,

APPUYE par monsieur René Laflamme,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud autorise monsieur le maire , Jacques Dumas, à signer le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi, à notre Municipalité par le ministère des Affaires municipales, d'une aide financière dans le cadre du programme « Travaux d'infrastructures Canada-Québec ».

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Le 23 Décembre dernier, le Ministère des Affaires Municipales avait fait une offre à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud pour le secteur Morigeau dans le cadre du volet 1 du programme « Aida ». Elle était de 262 746.00 \$ avec la description en annexe des secteurs, des travaux et des coûts admissibles.

Comme l'offre présentée ne rencontrait pas les besoins de la Municipalité, elle a été rejetée. Maintenant, en date du 12 Août, le Ministère dépose une autre offre qui elle s'élève à 362 707.00\$. Cette fois-ci, le secteur du Chemin Morigeau est mieux desservi et rencontre mieux les objectifs de la Municipalité. Pour l'instant, nous faisons examiner la proposition par notre firme d'ingénieur B.P.R. et conditionnellement à leur approbation ou à leur désapprobation à l'offre présentée, la Municipalité procédera par résolution.

Le 09 Septembre dernier, monsieur Martin Lapointe de la firme B.P.R. confirmait verbalement au secrétaire qu'après étude de sa part, il recommandait à la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud d'accepter la proposition datée du 12 Août 1994 dernier et dont le montant est de 362 707.00 \$.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a fait le 09 Mars 1992, une demande d'aide financière dans le cadre du programme « AIDA », au ministre des Affaires municipales pour la construction d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Morigeau;

CONSIDERANT QUE l'offre présentée le 23 Décembre 1993 et qui s'élevait à 262 746.00 \$ était irrecevable de la Municipalité parce qu'elle couvrait de beaucoup le projet soumis;

CONSIDERANT QUE la résolution numéro 14-1994 de Février 1994 expliquait clairement pourquoi la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud rejetait l'offre proposée;

CONSIDERANT QUE le ministre des Affaires municipales, responsable de l'habitation a reconsidéré le projet en tenant compte des plans et estimations préliminaires soumis au Ministère;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE PAR monsieur René Laflamme,

ET RESOLU à l'unanimité que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la nouvelle offre qui lui est faite, dans le cadre du programme « AIDA » et dont le montant estimé s'élève à 362 707.00 \$ pour la construction d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Morigeau;

QUE la description du projet en annexe fasse partie intégrante de cette résolution et que son numéro de dossier registraire soit le : 186762.

SIGNATURE DE LA CONVENTION

Concernant la relocalisation de la bibliothèque municipal de St-François à la sacristie de l'église, le Ministère de la Culture envoie la convention qui lie les parties suivantes entre elles soit : le Ministre de la Culture, la Municipalité et le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques des régions de Québec et Chaudière-Appalaches. Ces 4 conventions sont à signer et chaque page doit être initialee.

Le montant maximal de la subvention allouée est de 46 766.00 \$.

La subvention sera accordée de cette façon :

- 1- Un premier versement qui représente 40 % de la subvention après la signature.
- 2- Un deuxième versement de 40 % après la réception d'un rapport écrit de l'architecte confirmant qu'au moins la moitié des travaux d'exécution du chantier sont complétés.

- 3- Un troisième versement représentent le solde dû, après la fin des travaux et vérification des pièces justificatives.

CHEMIN LES PRAIRIES EST, OUEST ET SAINTE-CATHERINE

Le traitement de surface et la pulvérisation ont été exécutés dans la semaine du 15 Septembre 1994. La longueur qui a été touchée représente 5.6 Kilomètres.

Le coût des travaux devait s'élever à 121 117.36 \$ taxes incluses. Hors, on a été contraint de faire un peu plus de pulvérisation que prévue. Aussi, la facture finale s'élève à 123 584.17 \$. Donc, une augmentation de 2 466.81 \$.

Ces travaux ont été exécutés par Construction B.M.L. (1988) Inc. et ont été supervisés par la firme Noram et le Laboratoire des Matériaux de Québec qui eux veillent à ce que le travail soit fait correctement.

JOURNAL L'ECHO

Les membres du journal l'écho sollicitent à nouveau la collaboration de la Municipalité pour assurer la continuité du journal « l'écho de St-François ». L'an dernier, 4 000.00 \$ a été versé au journal.

CONSIDERANT QUE L'aventure du journal l'Echo de St-François s'est avéré un franc succès;

CONSIDERANT QUE les commentaires reçus ont été pour la plupart très élogieux depuis l'apparition du journal;

CONSIDERANT QUE les bénévoles en place ont investi beaucoup de leur temps pour la mise sur pied et la réussite de ce média écrit;

CONSIDERANT QUE les gens en place ont été sérieux et ont respecté leur budget ;

CONSIDERANT QU'ils ont à coeur de l'améliorer davantage;

IL EST PROPOSE PAR monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accorde aux responsables du journal local « l'Echo de St-François » une subvention de l'ordre de 4 000.00 \$ afin de permettre qu'ils poursuivent leur excellent travail.

QUE ce montant de 4 000.00 \$ alloué couvre l'année mil neuf cent quatre-vingt-quinze (1995);

QUE ces argents ne servent qu'exclusivement aux activités reliées de près ou de loin au journal local « l'Echo de St-François ».

Le Conseil municipal profite de l'occasion pour féliciter tous ceux et celles qui travaillent de près ou de loin au journal. Un journal, cela ne se monte pas tout seul et le Conseil en est pleinement conscient.

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIERE-APPALACHES

L'association touristique Chaudière-Appalaches déploie des efforts constants afin d'enrichir la contribution du tourisme au développement de la région. Il apparaît, plus que jamais, que la concentration seule peut garantir son succès.

C'est donc dans cette perspective que l'Association touristique Chaudière-Appalaches sollicite la participation de la Municipalité pour adhérer comme membre pour la présente campagne de recrutement.

La façon d'adhérer :

Population 1 620 habitants * 0.10 \$ = 162.00 \$ Coût de la cotisation

162.00 \$ + 7 % + 6.5 % = 184.61 \$

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud reconnaît l'apport et les efforts de l'association touristique Chaudière-Appalaches;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud adhère depuis déjà quelques années à cette association;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud adhère comme membre pour l'année 1994-1995 à l'association touristique Chaudière-Appalaches pour un montant de cent quatre-vingt-quatre dollars et soixante et un sous taxes incluses.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Madame Liza Frulla Hébert nous annonce une aide financière de 9 750.00 \$ qui sera accordée au cours du présent exercice afin de défrayer une partie des coûts des travaux de restauration et d'entretien de la Maison de la Paroisse.

Un représentant de la Direction Chaudière-Appalaches nous précisera les modalités et conditions relatives au versement et à l'utilisation de cette subvention.

ACHAT D'UNE TOILE POUR LE TRANSPORT DE L'ASPHALTE

La Municipalité décide de reporter cet achat car il y aurait présentement sur le marché un genre de boîte en styro-mousse qui permettrait de garder l'asphalte chaude plus longtemps. Donc, au printemps prochain, la situation sera réexaminée.

ASSURANCE-GROUPE

Les employés municipaux ne disposent d'aucune assurance-groupe. Aussi, font-ils la demande auprès du Conseil municipal pour en obtenir une.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU que le Conseil municipal mandate le secrétaire pour qu'il prenne des informations sur la possibilité et sur le coût de se munir d'une telle assurance-groupe.

PRISES RECHAUFFE-MOTEURS AU PAVILLON BEDARD

Une demande est faite pour que soit installée des prises réchauffe-moteurs au Pavillon Pierre-Laurent Bédard.

Le Conseil municipal demande au secrétaire de s'informer sur la possibilité de répondre affirmativement à cette demande et sur les coûts que cela représenteraient.

1ERE AVENUE

Une demande est faite pour que soit installée des « ARRET » sur la 1ère avenue car la circulation y est trop rapide.

La Municipalité va recevoir bientôt les panneaux de signalisation « ARRET » qui seront mis aux intersections des 1ère, 2ième, 3ième et 4ième rue Est ainsi qu'aux 1ère, 2ième, 3ième, 4ième et 5ième rue Ouest.

Après quelques temps d'opération, le Conseil jugera s'il est opportun d'installer des arrêts additionnels sur la 1ère avenue.

NOMINATION D'UN POMPIER AUXILIAIRE

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme à titre de pompier auxiliaire monsieur Luc Lemieux domicilié au 15, 3ième rue Est à St-François.

QUE cette nomination soit effective à partir de maintenant.

SOUSSION POUR SABLE

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire à demander des soumissions pour le sable pour l'hiver 1994-1995.

SOUSSION POUR L'HUILE

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire à demander des soumissions pour l'huile à chauffage pour la saison d'hiver 1994-1995.

SOUSSION POUR ENTRETIEN RUE DU ROCHER

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur René Laflamme,

ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire à demander des soumissions pour le déneigement de la rue du rocher pour la saison d'hiver 1994-1995.

APPAREIL RESPIRATOIRE ET CANON

Le service incendie de St-François de la Rivière du Sud voudrait se doter d'un appareil respiratoire et d'un canon qui projette l'eau à plusieurs pieds dans les airs. Monsieur le maire et les conseillers demande au secrétaire de vérifier si le budget réservé à la sécurité publique permet ces deux achats. Et si oui, le Conseil autorise le secrétaire à informer les pompiers qu'ils peuvent se procurer ces équipements.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU que la présente séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt et une heure et vingt-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Québec: 1-800-463-7022

Fax: (418) 259-7725

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0



PROVINCE de QUEBEC
Municipalité de

ST-FRANÇOIS DE LA RIVIERE DU SUD

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-**

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud pour les années 1995, 1996 et 1997.

AVIS AU PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud pour les années 1995, 1996 et 1997 a été déposé au bureau du soussigné au 534, Chemin St-François Ouest, le 14 Septembre 1994;

QUE toutes personnes peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, le dit rôle;

QUE tout contribuable désireux de porter une plainte à l'encontre de ce dit rôle doit le faire avant le 1er Mai 1995 au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposé une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au Livre huitième du Code de procédure civile. Lesdites formules sont disponibles aux bureaux des Greffes de la Cour du Québec, division des Petites Créances.

Il est important de noter que le cycle du rôle étant d'une durée de 3 ans (utilisé pour trois exercices financiers), le droit général de plainte (toute question ou intervention portant sur la valeur) du contribuable doit être exercé avant le 1er Mai 1995. Après cette date, il n'y aura donc pas reconnaissance de ce droit pour les exercices 1996 et 1997. Toutefois dans le cas où l'évaluateur a omis d'effectuer une modification du rôle qu'il aurait dû apporter en vertu des règles de la tenue à jour, le contribuable pourra, sous ce motif, porter plainte en tout temps au cours de l'exercice financier où survient l'évènement justifiant la modification ou au cours de l'année suivante.

DONNE à ST-FRANÇOIS DE LA RIVIERE DU SUD **ce** SEIZIÈME
jour de SEPTEMBRE **mil neuf cent** QUATRE-VINGT-QUATORZE

[Signature]
Secrétaire-Trésorier



Félicitations

aux joueurs de Balle Rapide pour l'obtention du trophée de la ligue industrie

Marc Morin (Meilleur joueur '94)
Ricardo Boulet (capitaine)
Yannick Laflamme
Junior Laflamme
Denis Laflamme
Frederick Garant
Dave Noël

Eric Laflamme
Giany Laflamme
Martin Labbé
Sylvain Leclerc
Jean-François Proulx
Gilbert Morin
Sebastien Morin

Les Encans Boulet inc.

sont fiers de commandités une équipe aussi dynamique
Contrairement au ligue majeur Eux non pas d'argent
Mais ils ont le coeur au jeu Ah! Ah! Ah!



LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC G5V 3A5

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

Pour une gamme très variée de jouets et de jeux sélectionnés avec soin, demandez le catalogue Jocus (54% des items coûtent moins de 10\$). Information: Tél: 259-7906 Sylvie Picard

J'offre mes services pour garder, David Gendron. Tél: 259-7363

4 rings de Toyota Camery 1986, 2 pneus d'hiver avec rings à 5 trous, Yvon Buteau. Tél: 259-7565

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
• Tendinite • Mal de dos

✂ Découpez

OBTENEZ

5,00\$ de rabais

(valable du 1 octobre au 1 novembre 94)

1 coupon par client

Membre de
l'Association des
Massothérapeutes
du Québec

158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3AO

TÉL.: 259-7728

TRUCS SANTÉ

LA VÉRITÉ SUR L'ARTHRITE

- L'arthrite est la maladie invalidante la plus importante au pays. Sous ses diverses formes, elle cause plus de douleur à long terme que tout autre maladie.
- Les deux tiers des personnes souffrant d'arthrite sont des femmes.
- L'arthrose, la forme la plus commune de cette maladie, provoque l'usure des articulations. Elle est généralement bénigne, mais peut causer énormément de douleur.
- Le type principal le plus grave est la polyarthrite rhumatoïde (PR). Il s'agit d'une maladie permanente, l'invalidité et des lésions aux organes vitaux de l'organisme.
- Les signes avant-coureurs de l'arthrite sont les suivants:
 - douleur persistante et raideur au lever
 - douleur ou enflure d'une ou plusieurs articulations
 - sensation de picotement au bout des doigts, des mains et des pieds.
 - perte de poids, fièvre, anémie ou fatigue inexplicables.
- Si vous notez un de ces symptômes, consultez votre médecin sans tarder. La clé du succès du contrôle de l'arthrite repose sur un diagnostic précoce et un traitement prompt et approprié.
- Suivez les directives de votre médecin concernant la médication, l'exercice et le repos.
- Ne vous fiez pas à l'auto-médication, aux remèdes de «grand-mères», aux régimes à la mode ou aux remèdes-miracles.
- Prenez du repos et nourrissez-vous bien, mais sans embonpoint.
- Parlez à votre famille de vos limites et de vos problèmes.
- Sachez-en autant que possible sur votre maladie.
- Consultez votre pharmacien.

Pierre Martin Pharmacien

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
MAR.MER.JEU.: 9h à midi • 13h30 à 17h
VENDREDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

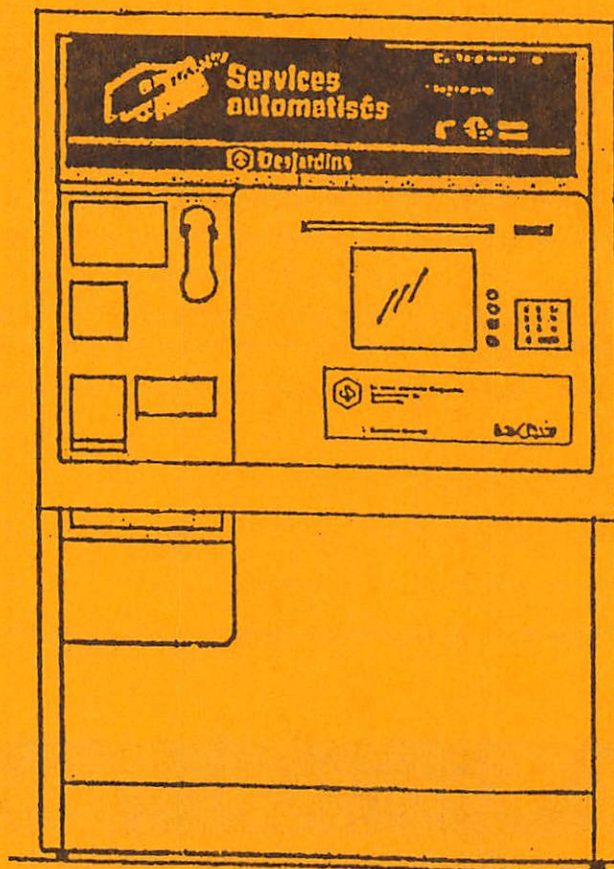
NOUVEAU SERVICE

MAINTENANT
DISPONIBLE

GUICHET

AUTOMATIQUE

La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny



Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération